

Semaine du 11 février au 17 février 2019

Le Progrès 14 février

PANISSIÈRES

Du Scrabble duplicate à l'école privée Jeanne-d'Arc

Les élèves de CM de l'école privée Jeanne-d'Arc ont participé, lundi, à une initiation au Scrabble duplicate dans le cadre de l'opération Concours de scrabble scolaire.

Organisé, au départ, par quelques comités novateurs (première édition en Auvergne et Dauphiné-Savoie en 2003/2004), ce concours est désormais pris en charge par la Fédération depuis 2008. Son objectif : faire découvrir le Scrabble duplicate aux enfants et à leurs familles, tout en sensibilisant les enseignants pour poursuivre l'activité dans leur classe. Ce concours s'adresse aux élèves de cycle 3 et de secondaire ne pratiquant pas le Scrabble dans leur école ou dans un club.

Ainsi, durant deux après-midi, Dominique Mauge et Anne-Marie Venet, membres d'un club, sont venues en classe faire découvrir le Scrabble duplicate aux enfants afin de les sensibiliser, en vue de la création de clubs scolaires.

Six élèves, ayant obtenu les meilleurs résultats, se sont qualifiés pour jouer une partie de huit coups (préparée par la DNSJS) durant la finale qui se tiendra samedi, à Montchal.



Les élèves de CM se sont adonnés au Scrabble duplicate. Photo école Jeanne-d'Arc

Les donateurs de sang font un chèque de 350 euros pour Jade

L'association des donateurs de sang a récemment fait un chèque de 350 euros à l'association Le combat de Jade.

Jade habite Panissières. Elle est née prématurée à sept mois et demi. « À sa naissance, Jade ne se nourrissait pas, explique les parents. Elle a fait deux arrêts cardiovasculaires. Après des examens, nous avons mis un nom sur sa maladie : lésion du chromosome 1 Q45-1Q44. Cette maladie touche cinq enfants par an en Europe. Nous sommes la troisième famille en France. À dix-huit mois, Jade n'a aucun acquis. Il lui faut une heure trente pour boire un biberon. » Aujourd'hui, la maman ne travaille plus pour s'occuper de Jade. Quant au papa, il a repris le travail en août dernier. Ainsi, pour aider leur fille à mieux vivre, ils ont investi dans un chien : Milka. L'animal a été choisi dans un chenil parmi d'autres chiens. « Lors de la première rencontre entre Jade et Milka, le jeune labrador s'est positionnée devant notre fille. Immédiatement, elles



Justine et Christophe Rochard entourent Jade, en compagnie de Milka. Photo Jean-Yves DURON

n'ont fait plus qu'un toutes les deux. Nous sommes rentrés avec elle, l'adaptation a été très rapide. Milka nous aide à travailler sur les crises d'épilepsie. En effet, elle nous prévient, en aboyant, avant l'arrivée de la crise. Cela permet également à Jade de s'éveiller. Milka prend le relais sur la surveillance. Nous la sentons en sécurité. » Ainsi, l'association Le combat de Jade a été créée afin de subvenir aux premiers besoins des parents et du confort de la petite

filles. « Grâce à l'association, complètent les parents, nous avons acheté une poussette adaptée à son handicap. Elle a coûté 4 100 euros, mais seulement 1 300 euros étaient pris en charge. Aussi, ce don des donateurs de sang nous touche particulièrement. »

Mail : associationlecombatdejade@gmail.com Compte facebook : Le combat de Jade
Famille Rochard : 06.58.85.45.09.

PANISSIÈRES

Le club de l'Amitié met au point ses activités pour 2019



Lucie Colas, Paulette Coquard (trésorière adjointe), Odette Dire (trésorière) et Hélène Vassel (secrétaire). Photo Luc HERBEN

Jeudi, le club de l'Amitié, fort d'une soixantaine de membres, a préparé son année 2019. Outre les réunions hebdomadaires du jeudi après-midi qui rassemblent entre 25 et 30 personnes, il est prévu tout au long de l'année, des repas au local, des sorties au restaurant, des pique-niques, la fête des anniversaires des 80-90 ans, la reboire de la Saint-Jean, ainsi qu'une expo-vente de produits et articles fabriqués par les membres. « Pour les sorties, nous essayons de nous regrouper avec d'autres clubs des alentours, afin d'étoffer les groupes et d'enrichir les échanges », confie Lucie Colas, co-présidente avec Simone Molière.

Les deux prochaines activités, au mois de mars, seront le loto (7 mars) et le repas choucroute (21 mars).